

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, mardi 08 novembre 2022 à 19h30 à la Mairie sur convocations individuelles adressées le 02 novembre 2022.

ORDRE DU JOUR :

- Décision Modificative 1
- Décision Modificative 2
- Achat de terrain Route de Courbette
- Mission mutualisée RGPD
- Demande adhésion SICOPAL Commune de Sellières
- Désignation délégué communal SICOPAL
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Gérard GIONO, Christian PONARD, Jean Michel GABET, Catherine CORNIER, Franck GUILLOT, Guy SCHENCK, Hubert MARTIN

Absents excusés : Stéphanie BOUSSAUD donne pouvoir à Catherine CORNIER

Secrétaire de séance : Catherine CORNIER

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

- Décision Modificative 1 :

Le budget communal laisse apparaître une absence de crédit au chapitre 65.

Il convient d'ouvrir un crédit supplémentaire de 2 500€ au compte 6531, crédit qui sera compensé par un prélèvement d'un même montant au compte 6413.

Vote : 9 pour

- Décision Modificative 2:

Le budget communal laisse apparaître une absence de crédit au chapitre 23.

Il convient d'ouvrir un crédit de 2 000€ au compte 238, crédit qui sera compensé par un prélèvement d'un même montant au compte 2111.

Vote : 9 pour

- Achat de terrain Route de Courbette

Délibération annulée

- Mission mutualisée RGPD

Le Centre de Gestion (CDG) du Jura et celui de Meurthe-et-Moselle proposent conjointement à leurs collectivités une mission mutualisée d'accompagnement dans la démarche de mise en conformité au RGPD. Cette convention propose un socle de conformité : accès à un espace RGPD et accompagnement complet, et un accompagnement de Délégué à la Protection des Données. Le coût du service correspond aux frais de personnel mis à disposition et s'élève à 30€ par an. Le Délégué à la Protection des Données sera alors le CDG54. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mission mutualisée RGPD proposée par le CDG 39 et CDG54.

Vote : 9 pour

- Demande adhésion SICOPAL Commune de Sellières

Il convient pour les Communes membres du SICOPAL de délibérer sur l'entrée d'une Commune au sein de celui-ci. La Commune de Sellières demande son adhésion au SICOPAL. Le Conseil Municipal accepte celle-ci.

Vote : 9 pour

- Désignation délégué communal SICOPAL

Suite au départ de Madame Manon GODFROY du Conseil Municipal, qui était délégué titulaire au SICOPAL, il est nécessaire de désigner un nouveau délégué.

Ce nouveau délégué au SICOPAL sera Madame Catherine CORNIER, qui était jusqu'alors suppléante.

Vote : 9 pour

Comptes-rendus de réunions :

Comité Syndical Heude la Roche : Hubert MARTIN : Rapport annuel de la qualité et du prix du service. Le Bilan de cet été à retenir est que nous sommes passés très près de manquer d'eau. Le prochain Comité Syndical aura lieu le 10 décembre 2022, le thème principal sera le projet d'un nouveau réservoir d'eau de 3000 m3.

EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : Hubert MARTIN : EPAGE a récupéré la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Un nouveau technicien est en charge de notre secteur. Un rendez-vous sera pris avec ce dernier pour lui faire constater l'état de la rivière et définir les solutions envisagées pour remettre la rivière en état.

Questions diverses :

Bulletin Municipal : Le Bulletin Municipal est en cours de rédaction et d'élaboration par les élus.

Conseil Municipal : Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mercredi 07 décembre 2022.

Séance levée à 21h00

La secrétaire de séance
Catherine CORNIER

